

## Gestionnaire d'un institut de beauté

Spécialiste de la beauté et du bien-être



### Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Épilations, gommages, massage du visage ou du corps, manucures, maquillage et autres soins esthétiques, vous êtes l'ambassadrice de la beauté et de l'élégance.

Vous effectuez des soins destinés à entretenir et embellir la peau. Vous apportez soins et conseils en tenant compte de la mode, de la morphologie et des goûts du client.

Vous travaillez dans un institut de beauté qui se charge de l'hygiène, du bien-être et de la mise en valeur de l'apparence de ses clients.

Le métier d'esthéticien est un mélange de relationnel, de créativité et de technicité.

## Journée type

Dans une ambiance chaleureuse, vous accueillez, écoutez et conseillez les clients.

Avec délicatesse, vous effectuez les différents soins pour répondre aux attentes du client. Il profite ainsi d'un moment bien-être et d'évasion du quotidien. Il repart ravi et relaxé.

Métier de mode en constante évolution, vous vous tenez au courant des nouvelles tendances et techniques.



Visite de l'atelier

## Débouchés

**Au bout de trois ans de formation, vous pouvez choisir de :**

- Ouvrir votre propre institut de beauté

- Travailler dans un institut de beauté
- Vous perfectionner dans une technique propre à l'esthétique

## Qualités

### Quelles qualités devez-vous posséder pour être gestionnaire d'institut de beauté ?

Vous devez être résistant (station debout fréquente), avoir le sens du commerce, du relationnel et une grande capacité d'écoute.

### Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens des responsabilités et de l'organisation, et vous aurez acquis des compétences en gestion.

## Détails sur la formation:

### Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1<sup>ère</sup> année (A-B-C) : mardi, mercredi ou jeudi (9h30 à 17h00)
- 2<sup>ème</sup> année : lundi (9h30 à 17h00)
- 3<sup>ème</sup> année : lundi

Ces horaires ne tiennent pas compte des cours de gestion. Il faut donc rajouter 4 heures supplémentaires au programme de 2<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> années.

Le choix du créneau horaire se fait au moment de l'inscription sous réserve de disponibilité.

### Programme:

#### 1<sup>ère</sup> chef d'entreprise (190h)

- Gestion de la clientèle (10h)
- Hygiène et sécurité (12h)
- Biologie 1 (26h)
- Chimie / Physique (18h)

- Soin basique visage (34h)
- Epilation corps (20h)
- Manucure (26h)
- Maquillage jour (20h)
- Soin beauté pieds, French pédicure, faux ongles pieds (24h)

### **2<sup>ème</sup> chef d'entreprise (172h)**

- Soins spécifiques visage (38h)
- Massage corps (40h)
- Soins corps (32h)
- French manucure, faux ongles mains (16h)
- Maquillage soir (18 h)
- Maquillage semi-permanent (16h)
- Biologie 2 (12h)

### **3<sup>ème</sup> chef d'entreprise (138h)**

- Cosmétologie naturelle (24h)
- Cosmétologie conventionnelle et cosméceutique (16h)
- Maquillages événementiels (16h)
- Massages perfectionnés bien-être (24h)
- Soins utilisant des nouvelles méthodes et technologies (8h)
- Aspects commerciaux 1 (20h)
- Aspects commerciaux 2 (14h)
- Suivi du projet d'entreprise (16h)

### **Cours de gestion (160h réparties sur les 2 dernières années)**

- Esprit d'entreprendre
- Création d'entreprise
- Législation
- Stratégie commerciale
- Gestion commerciale
- Comptabilité
- Fiscalité
- Plan financier

## **Organisation**

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

## Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunéré avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré avec le nombre d'heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Vous pouvez être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession si vous êtes :

- Titulaire d'un certificat d'apprentissage dans la profession,
- Titulaire d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession,
- Occupé ou ayant été occupé dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

## Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise "Gestionnaire d'un institut de beauté" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion. Ces titres donnent l'accès à la profession pour les métiers protégés.

### DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise gestionnaire d'un institut de beauté et certificat de gestion

**Prix:** 325 euros par an

**Matériel à acquérir pour suivre la formation:** +/- 250€ prix indicatif neuf

**Durée:** 3 ans

stage obligatoire

**Plus d'informations :** 0800 85 210 - [info@efp.be](mailto:info@efp.be)

### CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:

- 4<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage en esthétique
- 4 titres de la validation des compétences
- CESS technique de qualification par le jury central
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)